

CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 28 NOVEMBRE

Présents :

Pour les écoles :

Le directeur de l'école élémentaire
Les enseignants

Pour la mairie :

Mme Julie BIRET, conseillère municipale
Mme Dalila ZEMOULI, coordonnatrice périscolaire du secteur
M. Wilhelm ROCHETEAU, référent périscolaire de l'école

Pour les parents d'élèves :

Les parents délégués élus au conseil d'école

Absents :

Pour les écoles :

Absente excusée : la directrice de la maternelle
Le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Pour l'inspection :

Absente excusée : Dominique BARZOTTI (IEN de la circonscription Niort Sud)

Pour la mairie :

Absente excusée : Delphine PAGE (conseillère municipale en charge des affaires scolaires)

Pour les parents d'élèves :

Elizabeth TEXIER, Emmanuel JOS

PARTIE COMMUNE AUX DEUX ECOLES :

➤ **Rappel du fonctionnement des conseils d'école**

(Date des prochains conseils d'école : mardi 18 mars et mardi 17 juin 2014)

➤ **Calendrier scolaire :**

Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y aura pas de classe le mercredi 11 juin après-midi.

➤ **Intervention de Wilhelm ROCHETEAU pour le périscolaire :**

Présentation d'une journée type :

L'accueil du matin a lieu à partir de 7H30 jusqu'à 8H35. Il concerne environ 35 enfants en moyenne pour 3 animateurs. La salle est rangée à partir de 8H25 pour faire un appel des enfants présents puis tous se dirigent sous le préau, les enseignants prennent le relais à 8H35.

Le temps méridien débute à 11H45. De 11H45 à 12H30, des activités sont prévues pour les plus grands (CE2-CM1-CM2) : activités créatives, sportives, etc... De 12H30 à 13H15, les activités sont prévues pour les plus petits (même type d'activités). Pendant ce temps, le repas se déroule avec un ordre de passage défini : CP-CE1-CLIS-CE2-CM1-CM2. Il n'y a pas de temps imparti pour manger, la restauration se faisant sous forme de self. A 13H15, les activités des plus petits s'arrêtent, le temps calme débute alors. Les ballons sont enlevés de la cour, et 3 ateliers sont proposés : relaxation dans la salle de classe de la maîtresse E, jeux de société en salle périscolaire et lecture en bibliothèque. Pour le temps calme, 2 animateurs et 2 agents de la mairie sont présents dans la cour, 3 sur les activités proposées. A 13H35, le temps calme s'arrête et les enseignants prennent le relais.

A 16H, le temps périscolaire du soir débute, les enfants ont un temps de goûter jusqu'à 16H15. L'appel est ensuite réalisé et tous ceux qui ne restent pas en garderie partent avec le référent de leur activité. Les enfants qui n'ont pas fini de goûter à 16H15 ont la possibilité de finir tranquillement. A 16H15, il y a donc des enfants en activités périscolaires (avec animateur ou intervenant extérieur), en études dirigées (4 élèves le lundi, 13 le mardi, 13 le jeudi), en salle APS pour faire leur devoir en autonomie, ou dans la cour (sous le préau, si le temps ne permet pas d'être dehors). Ce temps périscolaire concerne en moyenne 60 à 70 enfants pour 5 animateurs (+ au moins 1 intervenant extérieur ou enseignant).

A partir de 17H15, tous les enfants restant sur le temps périscolaire vont en salle APS, le 2^{ème} pointage est alors effectué. Il reste en moyenne 20 à 30 enfants pour 3 animateurs.

Questions d'ordre général et de fonctionnement :

D'une manière générale, 160 enfants participent aux activités périscolaires, soit 72%.

Pour la répartition des enfants sur les activités, le choix a été opéré de la manière suivante : la priorité a été donnée au premier choix, et quand ce n'était pas possible, les enfants ont été positionnés sur leurs 2^{ème} et 3^{ème} choix (mise en place de deux activités pour compenser). Le reste des activités a été complété en fonction des places restantes. Le tableau expliquant les choix effectués est affiché sous le préau et en ligne sur le site internet de l'école.

Pour les enfants inscrits à des activités mais qui bénéficient des APC en deuxième période (lundi et mardi), la priorité a été donnée aux APC.

Les activités sont pour la plupart complètes. La magie et la cuisine ont été beaucoup demandées. L'activité cuisine ne pourra normalement pas être proposée à nouveau cette année (choix de la mairie, une seule fois par an). La question d'une mise en place au troisième trimestre est à l'étude dans le cadre du festival Téciverdi. Par ailleurs, pour l'année prochaine, les parents d'élèves soumettent l'idée de dédoubler cette activité (2 groupes participant à 5 séances au lieu d'un groupe participant à 10 séances) afin de permettre à plus d'élèves d'en bénéficier. Cette proposition paraît tout à fait pertinente et devrait être mise en place dans le cadre d'un prochain atelier cuisine. L'activité magie sera quant à elle proposée pour les prochains trimestres afin de satisfaire un maximum d'enfants.

Concernant la question sur le tri des manteaux, l'école propose de montrer les vêtements oubliés aux élèves et de faire passer un mot aux familles pour qu'elles puissent venir récupérer ce qui aurait pu être oublié. A ce jour, les enfants qui vont en garderie, utilisent les portes manteaux de la classe de CP qui est juste à côté.

Pour les temps d'études dirigées qui n'ont pas été très demandés au premier trimestre, l'école propose de changer la formule et de mettre en place trois temps (lundi, mardi et jeudi) au deuxième trimestre, qui seront ouverts à toutes les classes de l'école. La question d'une réduction de ce temps d'étude paraît compliquée dans la mesure où 30 minutes ne semblent pas suffisantes pour accompagner tous les élèves d'un groupe sur l'ensemble de leurs leçons.

Les élèves qui souhaitent faire leurs devoirs en autonomie ont la possibilité de le faire actuellement, sous la surveillance d'une animatrice, en salle polyvalente. Toutefois, celle-ci étant occupée certains jours par des activités, une réflexion va être menée pour voir s'il serait possible de proposer une autre salle aux élèves.

Projets :

Afin de redynamiser la bibliothèque, un projet lecture aura lieu au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre pour décerner un prix régional, des réunions de préparation à ce projet sont en cours. De plus à partir du 2^{ème} trimestre, un système de prêt des livres sera mis en place avec un engagement à signer par tous les enfants souhaitant participer au dispositif.

➤ Bilan de la rentrée

1) en élémentaire

- CP : 32
- CE1 : 43
- CE2 : 39
- CM1 : 48
- CM2 : 43
- CLIS : 12

Soit un total de 217 élèves (7 élèves de plus que l'année dernière à la même époque)

Point sur la situation de l'école : 9 classes

- CP (Nicolas Printemps et Pascal Texier) : **22**
- CP/CE1 (Josette Dupeux) : 10+12=**22**
- CE1 (Mireille Cléret) : **25**
- CE1/CE2 (Audrey Racine) : 6+20=**26**
- CE2/CM1 (Deavy Maillefaud) : 19+8=**27**
- CM1 (Jean-Yves Granier) : **28**
- CM1/CM2 (Mathieu Leclerc et Estelle Doussin) : 12+15=**27**
- CM2 (Laurence Thébault) : **28**
- CLIS (Delphine Druet et Anne Pelletier) : **12**

Enseignants intervenants sur l'école :

- Sophie Caralp : maître E de l'école
- Isabelle Bourricault : psychologue scolaire (en congé maladie)

Pour rappel, compte tenu des effectifs très importants sur l'école, l'équipe pédagogique a jugé nécessaire de dédoubler les temps de récréation :

- 10h00 - 10h15 : cycle II + CLIS
- 14h50 - 15h00 : cycle III + CLIS
- 10h15 - 10h30: cycle III + CE1/CE2
- 15h00 - 15h15: cycle II + CE1/CE2

2) en maternelle

118 élèves à ce jour

- 41 PS
- 35 MS
- 42 GS

Sur les 118, 115 élèves sont inscrits à la cantine ;
15/20 fréquentent la garderie le matin et 40/45 le soir

4 classes : PS de Corinne Boissinot (29)

PS / MS de Brigitte Bulcourt (12 + 17 =29) et Dominique Martin tous les vendredis.

MS / GS de Marie-Claire Barraud (14+16= 30)

MS/ GS d' Agnès Queffeuilou (5+25= 30) et de François-Xavier Jouzel tous les vendredis

2 temps de récréation aussi 10h40/11h10 pour les grands 15h30/15h45 pour les grands
11h/11h30 pour les petits pas pour les petits sauf si la maîtresse la juge utile

➤ **Travaux :**

L'année dernière 2 salles ont été repeintes (classe de CM2 et bibliothèque).

En maternelle, pas de gros travaux réalisés mais des étagères de rangement ont été installées dans le local jouxtant le bureau de la directrice.

L'école tient à remercier la mairie pour ces travaux.

➤ **Equipement informatique :**

Un vidéoprojecteur interactif a été installé dans la classe de CM2 pendant les vacances de février, l'année dernière. L'école tient à remercier la mairie et encourager le développement de ce type d'installation qui s'avère être très profitable pour les apprentissages des élèves.

Le photocopieur de l'école vient d'être changé et sert aussi de périphérique d'impression (noir et blanc, et couleurs). L'imprimante de l'école a donc été enlevée.

En maternelle, la ville envisage d'équiper chaque classe de GS d'un PC, ce qui serait très utile et très apprécié mais l'échéance est sans cesse repoussée...

➤ **Sécurité (incendie, PPMS) :**

Chaque école doit être en mesure de gérer deux types de situations : être capable d'évacuer en cas d'incendie et être capable de se mettre en sûreté en cas de risques majeurs (tempête, pollution atmosphérique...).

Les plans d'évacuation et de mise en sûreté sont affichés dans chaque école à la vue de tous.

Un exercice par scénario est organisé dans l'année.

En cas de confinement les parents de l'école ne doivent pas venir récupérer leur enfant et éviter d'appeler l'école afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques.

➤ **Règlement intérieur simplifié de l'école : lecture, modifications à apporter, vote.**

L'année dernière le règlement intérieur a été complètement réécrit pour prendre en compte le nouveau règlement départemental. Des modifications lui sont apportées cette année afin de prendre en compte les nouveaux rythmes scolaires. Il est aussi ajouté que les écharpes sont interdites à l'école maternelle, et que les entrées et sorties se font exclusivement du côté gauche du parking pour la maternelle et du côté droit pour l'élémentaire. Le point sur les goûter d'anniversaire est supprimé, chaque enseignant gèrera ces événements au sein de sa classe avec les familles.

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles et mis en ligne sur le site internet de l'école.

➤ **Questions diverses :**

Pour la maternelle :

Les parents demandent à la mairie s'il serait possible que les feuilles et les fruits tombés par terre puissent être ramassés devant les classes de Brigitte et Marie-Claire car le sol est glissant.

Les équipes de la mairie sont intervenues la semaine dernière pour régler ce problème.

Les parents trouvent qu'il est regrettable que, pour la maternelle, les élèves de grande section soient les seuls à pouvoir bénéficier d'activité périscolaire. D'autres activités sont-elles programmées pour les autres élèves ?

Un deuxième groupe avec des enfants de PS et MS est actuellement pris en charge par l'intervenante mais cela ne concernera au final que 20 élèves sur les 45 inscrits car cette activité va se terminer en décembre. Pour le deuxième trimestre, l'écriture du planning est en cours. De manière plus générale, un coordinateur des activités périscolaires pour la maternelle est en cours de recrutement à la mairie de Niort. Son rôle sera de trouver des intervenants capables de proposer des animations adaptés à ce public spécifique pour renforcer l'offre existante. Enfin, les parents d'élèves trouvent que le taux d'encadrement des élèves sur le premier temps du soir est insuffisant, compte-tenu du nombre d'enfants présents. La coordonnatrice périscolaire présente s'engage à faire le point sur les effectifs qui sont transmis tous les soirs à la mairie pour faire en sorte que les conditions d'accueil soient satisfaisantes.

Pouvez-vous nous indiquer le taux d'absentéisme du mercredi matin?

Il concerne 2 à 5 enfants par classe chez les petits.

Les parents souhaiteraient connaître le sentiment des maîtres concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires car ils trouvent les enfants fatigués, énervés.

De nombreux parents et les enseignantes trouvent que les enfants sont fatigués.

Pour l'élémentaire :

Questions concernant les nouveaux rythmes scolaires et les APS :

Voir plus haut.

Les parents souhaiteraient connaître le sentiment des maîtres concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires car ils trouvent les enfants fatigués, énervés.

Les enseignants ont eu aussi constatés que les enfants étaient fatigués lors de la première période. Ceci peut toutefois être relativisé dans la mesure où tous les ans, ces derniers sont épuisés aux vacances d'automne (reprise de l'école après deux mois de vacances, installation des habitudes de travail dans la nouvelle classe...). Il faudra sûrement attendre un peu pour dresser un constat de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur la fatigue des élèves. Les enseignants tiennent toutefois à souligner l'apport positif d'une matinée de classe supplémentaire sur les apprentissages, même si cela se traduit par un rythme plus soutenu pour enseigner les matières qui étaient traditionnellement étudiées l'après-midi. Le changement des programmes scolaires pour la rentrée prochaine, qui à priori, irait dans le sens d'un allègement des contenus à enseigner, réglera peut-être les problèmes soulevés précédemment.

Pour la mairie :

Plusieurs enfants ont fait part à leurs parents de propos très familiers tenus par Madame Jamin lors de la surveillance des repas. Un tel agissement est inacceptable et les parents comptent fortement sur la mairie pour que cela ne se produise plus et que le personnel de surveillance de la cantine (côté élémentaire) adapte son comportement.

La remarque a été transmise au personnel encadrant de la mairie, qui s'occupe de faire le nécessaire afin que ceci ne se reproduise plus.

Certains parents souhaiteraient la mise en place d'une ligne de Pédibus sur l'école, quelles sont les démarches à effectuer ?

La mairie a été informée de ce souhait. Voici la démarche à mettre en place (extrait du site vivre à Niort : <http://www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/deplacements-stationnement/pedibus/index.html>) :

La Ville de Niort intervient en conseil et en soutien logistique dans la mise en place des lignes Pédibus.

Elle met à disposition des supports de communication pour aider les parents à promouvoir leur projets, évalue la sécurité des itinéraires envisagés, assure la pose de la signalétique et étudie les aménagements de voirie à réaliser.

Pas à pas : le montage d'un projet Pédibus

- **1) constituer un groupe de travail rassemblant parents, associations de parents et enseignants.** Ensemble, ils lanceront le projet Pédibus pour leur école, puis l'animeront tout au long de l'année scolaire (sensibilisation des parents, identification des itinéraires, constitution des équipes de conducteurs et organisation des plannings).
- **2) sensibiliser tous les parents** en organisant une réunion d'information pour présenter la démarche. Cette sensibilisation permettra de renforcer l'équipe projet, de commencer à recruter des futurs conducteurs de lignes, de rassurer les parents et définir les rôles de chacun.
- **3) réaliser un diagnostic** pour recenser les enfants susceptibles d'emprunter le Pédibus, recruter les parents accompagnateurs et proposer des trajets. Pour cela, il faut lancer une enquête en diffusant un questionnaire.
- **4) déterminer les lignes Pédibus**, leurs points d'arrêt et horaires, en fonction des réponses au questionnaire. Les propositions d'itinéraires sont étudiées par les services de la Ville qui vérifient la sécurité du parcours, étudient les aménagements de voirie à réaliser et posent la signalétique Pédibus à chaque arrêt.

- **5) mobiliser et former les accompagnateurs.** Une formation peut être proposée par Prévention MAIF pour les écoles publiques et l'Inspection d'académie sur le thème de la sécurité. Le groupe de travail doit établir un planning des accompagnateurs par ligne avec leurs coordonnées téléphoniques.
Une ligne peut fonctionner avec au moins 8 accompagnateurs (2 parents mobilisés chaque matin).
- **6) se lancer,** c'est au préalable recueillir l'adhésion des familles intéressées et l'engagement de tous les acteurs. Il faudra faire remplir aux familles un bulletin d'adhésion au projet et signer une charte (famille, enfant et accompagnateur).
- **7) tester le dispositif** pendant une semaine pour évaluer les premières impressions des enfants, des parents et des accompagnateurs et ajuster le cas échéant le projet.
- **8) finaliser et pérenniser le projet** en transformant la période d'essai en mode de fonctionnement quotidien. Il faudra solliciter les services de la ville pour la pose de panneaux aux arrêts et bien sûr communiquer le plus possible sur le Pédibus tout au long de l'année, en diverses occasions comme les conseils et fêtes d'écoles.

Une première réunion avec les parents d'élèves se tiendra au mois de janvier pour s'engager dans cette démarche.

➤ **Autres points abordés soulevés en plus des questions prévues :**

Les parents et enseignants de maternelle présents au conseil d'école tiennent à souligner les conditions très compliquées dans lesquelles se sont déroulées les premières semaines de rentrée, du fait de l'absence jusqu'à 9h30 d'une ATSEM par classe, un jour dans la semaine. Même si les choses ont été modifiées avec l'arrivée de l'ATSEM à 9h, ils font part de leurs difficultés à accueillir 30 élèves seuls un matin dans la semaine. En effet, il est alors compliqué de pouvoir répondre à un imprévu ou simplement accompagner un élève aux toilettes en laissant seul le reste de la classe. Ils évoquent aussi le fait qu'il n'y a désormais plus de personnel municipal entre 11h et 11h30 (tous prennent leur pause pour déjeuner en même temps), ce qui complique fortement la gestion des imprévus sur le temps de récréation des petits. Il est par exemple compliqué d'assurer une surveillance convenable de la cour et de s'occuper d'un élève qui doit être changé.

La question du prix de la cantine est soulevée. Un parent présent manifeste son mécontentement face au prix des repas qu'il estime beaucoup trop élevé en comparaison à d'autres communes. Il s'étonne du montant qui lui est demandé (120€ par mois pour deux enfants) au vu de ses revenus.

Julie Biret rappelle que le prix demandé aux familles correspond à la moitié du prix de revient pour la commune ; qu'il a été fait le choix de ne pas travailler avec une cuisine centrale et des repas réchauffés sur site pour garder une qualité des repas et un accompagnement humain ; que ce montant est lié au quotient familial de chaque famille et qu'il s'agit d'un choix politique et social de la municipalité. Elle met aussi en avant le fait que le montant demandé aux familles est relativement proche de celui demandé dans des villes de tailles comparables à celle de Niort.

M. Printemps ajoute qu'il s'agit d'un service municipal qui comprend le repas mais aussi la prise en charge éducative par les animateurs.

Un autre parent conclut que ces questions provoquent un fort mécontentement.

A ce titre, l'association de parents d'élèves de l'école envisage de faire passer un questionnaire dans toutes les familles pour savoir si cette question est représentative d'une réelle préoccupation.

PARTIE ECOLE MATERNELLE :

➤ **Bilan intermédiaire du projet d'école :**

Rappel des axes du projet d'école 2008-2012

- Réussite éducative
- Education artistique et culturelle.
- Volet numérique
- EEDD

Le volet numérique n'a pu être traité faute de moyens matériels.

Le projet d'école a été reconduit pour un an sous la forme d'un avenant l'année dernière. Nous sommes dans l'attente d'information pour rédiger le nouveau projet cette année.

➤ **Projets de l'année scolaire en cours :**

- USEP pour toutes les classes de l'école avec des temps forts : gym petits au gymnase de l'IUFM, Orientation au parc des Brizeaux...
- Matériel de sport dans l'école au mois de juin.
- Piscine + patinoire pour les 2 classes de GS
- 1 spectacle dans l'école cette année : en février/mars par le théâtre de Billenbois

- 1 demi-journée pour les 2 classes de PS dans les vergers de Mr Dieumegard (déjà eu lieu fin septembre)
- 1 voyage pour les petits en mai/juin peut-être à Chizé
- 1 partenariat avec le zoorama de Chizé avec des ateliers à l'école liés au jardin/ insectes/oiseaux (lien avec le CNRS et l'école élémentaire) qui se clôturera par une journée en mai/juin à Chizé et des animations sur les régimes alimentaires.
- 1 journée à l'aérodrome de Souché avec notre ancienne collègue comme intervenante
- plusieurs séances de cinéma (les 2 classes de GS sont allées voir « La sorcière des marais » et les 2 classes de petits « Léo et Fred »)
- Projet lire et faire lire tous les vendredis : bénévoles qui viennent proposer des lectures aux élèves de l'école.
- Venue du Père Noël : Mercredi 18 décembre.
- Décloisonnement GS/CP

PARTIE ECOLE ELEMENTAIRE :

➤ **Bilan intermédiaire du projet d'école :**

Rappel des axes du projet d'école 2008-2012

- Réussite éducative
- Education artistique et culturelle.
- Volet numérique
- EEDD

Le projet d'école a été reconduit pour un an sous la forme d'un avenant l'année dernière. Nous sommes dans l'attente d'information pour rédiger le nouveau projet cette année.

➤ **Projets de l'année scolaire en cours :**

- USEP pour toutes les classes de l'école (rencontre de masse et classes binômes).
- Piscine pour les classes de cycle 2.
- Patinoire pour les classes de CP et CP/CE1
- Escalade, tennis de table, piscine et voile/kayak pour les classes de cycle 3.
- Piscine, patinoire et équitation pour la CLIS.
- Cycle volleyball pour les classes de CM2.
- Gymnase et dojo du collège Rabelais : utilisation le vendredi après-midi par toutes les classes, toute l'année.
- Projet de sortie vélo (pour les classes de cycle 3).
- Projet USEP CLIS-CE2 : découverte des nouveaux sports.
- Spectacles au CAC pour toutes les classes de l'école (parfois deux spectacles).
- Projet de décroisonnement pour les classes de GS, CP.
- « Ecole et cinéma » pour les classes de CP, CP/CE1, CE1, CM2, et CLIS (trois films au CAC dans l'année)
- Sorties au musée Bernard d'Agesci.
- Projet « Défi scientifiques »
- Projet « être élève comme autrefois » : sorties des classes de CP au musée Bernard d'Agesci et au musée de la Tour nivelle à Courlay. La demande de financement mairie est en cours.
- Projet visite de la Maison de la Meunerie pour les classes de CP/CE1 et de CE1. La demande de financement mairie est en cours.
- Projet de suivi des populations de moineaux en milieu urbain pour la classe de CM1 en partenariat avec le CNRS de Chizé.
- Projet en partenariat avec la compagnie de danse Catherine Dreyfus (ACT2) pour construire un nouveau spectacle pour l'année prochaine : sensibilisation à la danse contemporaine.
- Projet « à la rencontre des artistes du Pilon » pour la classe de CP.
- Projet « ECORCE », liaison avec le collège pour la classe de CM2, travail autour de la biodiversité et des milieux humides.

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.